

« A côté des délibérations capitulaires, on trouve une multitude d'actes touchant aux intérêts purement temporels de l'établissement, ainsi par exemple arrentement des terres de Bourgoin, de Morestel, de Crémieu ; arrentement des annates ; location des fours banaux et des moulins de Saint-Chef ; arrentement des dîmes de Crucillieux, Trieu, Versin ; des vignes de Planaise et de Choulins (Saint-Chef) ; arrentement des dîmes de Creys, du Bouchage, de Passins, de Montceau, de Vezeronce, de Champier, de Nantoin, de Menufamille, d'Optevoz, de Thoirin, de Chireins et de Lépin ¹ ».

Toute la première moitié du XVIII^e siècle est remplie des contestations des chanoines de Saint-Chef avec leurs voisins et leurs ressortissants. Les habitants de Curtin demandaient un curé à résidence et des vases sacrés. Le Chapitre prétendait que les revenus de Curtin étaient insuffisants pour couvrir les frais du service. L'affaire fut plaidée d'abord devant l'archevêque de Vienne, plus tard devant le parlement de Grenoble, et cela dura tout un siècle. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que Curtin eut un curé à résidence, grâce à Mgr de Bruillard. Il y a au *Fonds Dauphinois* de la Bibliothèque de Grenoble tout un dossier des procès entre Jean de Saint-Priest de Chateauneuf, chanoine de Saint-Chef, et Messire de Bardonnanche de Montaigu, et des chicanes sans fin avec les consuls des paroisses dépendant de Saint-Chef, qui s'éterniseront même après que les chanoines furent partis à Vienne ; tout cela est sans grand intérêt pour l'histoire de Saint-Chef et nous entraînerait dans de fastidieux développements ².

1. Cette localité de Lépin étant en Savoie, le roi de Sardaigne avait obtenu l'admission de sujets de son duché de Savoie dans l'abbaye de Saint-Chef, ce qui explique le droit de dîmes en certaines localités savoyennes, abbé Varnet, p. 231 et suiv.

Cf. aussi Bibl. de la Ville de Grenoble. *Estat que donnent les seigneurs Doyens et Chanoines de Saint-Chef des servis qui leur sont dus rière la paroisse de Saint-Albant de Montbel, 1731, Mss in-f^o, 34 ff., Fonds dauphinois, t. I, 1708, R. 261.*

2. Voici néanmoins la liste de ces documents à la Bibl. de Grenoble, *Fonds Dauphinois*, t. I :

1709. *Moyens de griefs pour Jean de Saint Priest de Chateauneuf, chanoine de Saint-Chef, contre de Bardonnanche de Montaigu et M^{es} Chapuys de Bienassis et de Belcize*, Grenoble, A. Giroud, 1756, in-f^o, 24 p., R. 1048.

1710. *Memoire pour Gab. Chapuis de Bienassis contre M^{es} de Bardonnanche de Montaigu, de Saint Priest de Chateauneuf, et de Belcize*, Grenoble, Joseph Cuchet, 1757 ; in-f^o, 14 p. R. 1742.

1711. *Moyens de griefs pour Hugues Fr. de Reynaud de Belcize contre M^{es} de Bardonnanche de Montaigu, Chapuis de Bienassis et de Saint-Priest de Chateauneuf*, Grenoble, J. Cuchet, 1757 ; in-f^o, 28 p. R. 1741.

1712. *Réplique pour M^e de Bienassis contre M^{es} Saint-Priest, de Bardonnanche et de Belcize*, Grenoble, J. Cuchet, 1758 ; in-f^o, 24 p. R. 1743.